

## A qui profite le crime ?

Les salariés de Guadeloupe 1ère voteront prochainement pour élire leurs représentants. Pour l'UCSA-CGT, ces élections, les dernières du cycle de France Télévisions, interviendront en 2019 à cause d'erreurs administratives initiales qui auraient pu être évitées par la direction. Ces erreurs ont pour résultat de placer Guadeloupe 1ère en queue de liste pour tous les votes concernant les représentants des salariés, au plan national.

A cause de cela, les futurs élus devront simplement s'insérer dans des instances constituées sans les Guadeloupéens.

De plus, l'imbroglie de la direction a débouché sur une décision du Tribunal qui va dans le sens de 2 syndicats. 2 syndicats ont effectivement demandé que les salariés de Guadeloupe des groupes 5S et 6S, ne votent pas dans le collège correspondant à leur catégorie.

On peut se demander quel est le but réel de ces syndicats dont l'un a déjà fait machine arrière...

L'UCSA-CGT, fidèle à sa ligne, n'a jamais demandé que les salariés 5S et 6S soient « délassés » au moment du vote.

Si la date définitive des élections n'est pas encore arrêtée, la ligne de l'UCSA-CGT est inchangée : défendre les intérêts des salariés de Guadeloupe 1ère. Toutes catégories. Conscients de la chaîne du travail dans nos métiers, nous défendons tout le monde. Personne n'est exclu, PTA, journalistes, titulaires et précaires savent que notre maître-mot est SOLIDARITE.

Nous serons toujours à vos côtés, au moment où les enjeux sont particulièrement sensibles. La Présidente vient de réaffirmer son objectif de lancer un plan de départs. Elle a aussi dit que l'accord collectif, jugé trop favorable aux salariés sera renégocié.

L'UCSA-CGT défendra toujours vos intérêts, comme elle l'a toujours fait.

Paris, le 18 décembre 2018